

pas considéré l'intérêt de ce pays, ni le développement d'un patriotisme canadien éclairé s'étendant d'un océan à l'autre, mais qui ont placé leur idéal dans l'effervescence des passions politiques, et pensé plus au parti qu'aux intérêts de leur pays. Tous ce qu'ils ont fait a eu pour but la cohésion d'un parti politique, sans regarder ce qu'il en coûte au pays. Sur ces prémisses, qui sont évidentes pour tous ceux qui étudient les questions publiques dans ce pays, je dis que ce sont ces messieurs qui ont trompé le peuple de Québec, et que si ce peuple a été vilipendé, c'est par ces personnes même.

L'honorable monsieur (l'honorable M. Dandurand) nous a aussi dit que lorsque sir Robert Borden a appelé certains chefs libéraux, ils ont refusé d'accepter et de servir sous lui comme chef du gouvernement d'union. Cela peut être vrai ou faux. Sur cette question, je n'ai pas de renseignements. Il peut être vrai que des hommes qui ont pendant longtemps lutté contre le parti politique conduit par sir Robert Borden aient regardé avec quelque doute le gouvernement d'union proposé, et n'aient pas d'abord consenti à accepter des positions sous sir Robert Borden, comme premier ministre de ce pays. La réponse complète à cette hypothèse, c'est que, quelle qu'ait été leur attitude première, quelques hommes de l'Est, de la province du Nouveau-Brunswick, de la province d'Ontario, de la province de la Nouvelle-Ecosse, des hommes haut placés dans les conseils du parti libéral — se sont donnés la main avec sir Robert Borden et sont entrés au service du pays sous sa direction. Je ne pense pas, honorables messieurs, qu'il soit besoin de faire d'autres déclarations sous ce rapport. Le fait que ces messieurs ont travaillé en harmonie et avec grand succès sous sir Robert Borden démolit complètement l'argument que mon honorable ami a présenté sur cette question. Les chefs libéraux de la province de la Nouvelle-Ecosse se sont réunis dans la cité d'Halifax. Ils se sont consultés, et, nous sommes portés à le croire, ont convenu à l'unanimité que l'honorable M. McLean devait accepter et joindre le gouvernement d'union. Il a accepté de servir sous l'union, — et il est encore dans les rangs du parti de l'union dans la Chambre des communes.

Mon honorable ami nous a dit que ce Gouvernement d'union était un simulacre de gouvernement d'union. A quel point de vue est-il un simulacre d'union? L'honorable monsieur ne dit pas sur quoi il se

base pour faire une semblable affirmation. Si je ne me trompe pas dans mon appréciation du gouvernement, je trouve des preuves réelles de sincérité, d'une action d'ensemble parfait. Si nous allons dans la Chambre des communes, nous voyons des libéraux distingués, des hommes dont les noms ont toujours été connus dans les rangs du parti libéral, assis sur les banquettes ministérielles à côté de conservateurs. Ensemble, ils forment le grand gouvernement d'union. J'allais dire que c'est le plus fort gouvernement que nous ayons eu au Canada, et je ne pense pas que ce serait tomber dans l'exagération. Je ne vois rien de simulé, mais beaucoup de sincérité.

Mon honorable ami a dit que le gouvernement est sans chef et sans jugement. Je ne pense pas qu'il ait réfléchi avant de faire cette déclaration. Je ne voudrais pas dire un mot qui serait dérogatoire à l'honneur du parti des messieurs qui siègent de l'autre côté de la Chambre, ni dire quelque chose contre mon honorable ami lui-même; je reconnais son habileté; mais si je lui accorde du jugement et de l'habileté, je veux tout de même faire une réserve; qui lui et ses collègues ne possèdent pas le monopole du jugement et de l'habileté dans ce pays.

Mon honorable ami dit que le gouvernement est sans chef. Je lui demanderai s'il est dans une position de beaucoup plus élevée que celle du chef du gouvernement. Il a voulu faire, comme quelques honorables messieurs le veulent toujours, des assertions de portée générale; mais si je lui pose directement la question, je suis sûr qu'il admettra que sir Robert Borden est un homme qui occupe une position éminente dans ce pays. Si je demandais à mon honorable ami s'il pense que le parti de l'union dans cette Chambre est dirigé par un homme sans jugement, je me demande ce qu'il dirait. Je suis sûr qu'il se lèverait pour protester avec indignation, et pour dire que l'honorable leader de cette Chambre est, comme nous le savons tous, l'un des hommes les plus capables qui aient été dans la vie publique au Canada. Si je passe à mon honorable ami le ministre du Travail, je me demande ce que mon honorable ami dirait. Le traiterait-il de ministre sans jugement? C'est ce qu'il a fait dans ses assertions générales. Je suis sûr qu'il se lèverait encore de son siège pour nous dire que le ministre du Travail est l'un des hommes les plus capables dans le cabinet d'aujourd'hui; l'un des hommes les plus habiles qui aient occupé cette position. Je sais que mon honorable ami n'aime pas le ministre des Postes. Il n'a jamais aimé le ministre des Postes. Il n'a jamais eu beau-